



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COMPTE RENDU de la réunion du 27 mars 2024

**Présents :** Jacques BODILIS, Claude BRANGER, Raymond GAUDE, Monique GNAGNERI, Pierre GUIVARCH, Marie Christine IRRIEN,, Bernard LAUTROU, Guy LE GOFF, Nicole MILBEO, Germaine SAOUT, Paul TANINI

**Absente excusée :** Marie Thérèse LIRZIN, Valérie PERHERIN

**Absente :** Sophie LASCAULT

**Début de réunion :** 20h20

**Préambule :** la réunion a été précédée d'un buffet partagé avec les personnes bénévoles. Sur les 9 personnes invitées 4 ont répondu positivement : Martine Lautrou, Jeannine Mérer, Claude MILBEO et Jean-Jaques MILIN. Ce fut un moment de convivialité fort apprécié des personnes présentes.

Aucun invité n'a souhaité rester pour le Conseil d'Administration.

### 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 10 janvier 2024

Paul soumet le compte rendu du CA du 10 janvier 2024 à l'approbation. Aucune observation n'est formulée. Il est approuvé à l'unanimité.

Pour tenir compte de la présence limitée en temps de Marie-Christine IRRIEN, Paul propose de modifier le déroulé de l'ordre du jour et de passer au point « soirées cabaret »

### 2. Soirées cabaret

#### Point d'avancement équipe théâtre

- ✓ Marie-Christine indique que l'équipe théâtre est actuellement composée de 10 personnes dont 2 nouvelles.
- ✓ Deux pièces sont en préparation : 1 de 45 minutes environ et 1 de 30 minutes environ.
- ✓ Reste à préciser le nombre d'acteurs par pièce, élément important pour la répartition des micros casques : Marie-Christine doit transmettre l'information à Franck rapidement.

#### Comédie « années 60 »

Paul passe ensuite la parole à Monique pour la comédie « années 60 » : Monique estime la durée entre 15 et 25 minutes. Sachant que la comédie se terminera par la danse du sirtaki, il est de l'avis des personnes présentes de terminer la soirée par cette pièce, le sirtaki remplacera ainsi le flash mob habituel.

#### Arts du cirque

Quid de la participation d'Ewen cette année puisqu'il prépare son accès à plusieurs écoles de cirque. Cette interrogation devrait être levée pour le CA pré-cabaret en juin.

#### Chants de marins – Cap'tain Cook

Paul propose un chanteur de chants de marins qui serait d'accord de faire une prestation de 2 fois 15 minutes pour les 2 soirs : accord de l'ensemble des membres présents.

#### Animation

Paul souhaite créer un binôme pour l'animation comme l'an passé.

Valérie JOUY ne souhaite pas renouveler l'expérience cette année et Stéphanie Pepe, sollicitée, ne souhaite pas non plus s'engager.

Paul demande de poser la question à Christelle THOS : Nicole ou Germaine va s'en charger. L'appui de Dominique Le Goff pourrait aussi être sollicité : Germaine et Monique vont lui demander.

### 3. Danses africaines

Paul indique avoir été saisi d'une demande lors de la cérémonie des vœux : il s'agit de la mise en place d'une activité nouvelle de danses africaines. Elle émane d'un parent d'élève et la prestation aurait un coût.

Un tour de table est proposé et les avis suivants sont recueillis :

- intéressant de proposer une nouvelle activité à la population
- hormis le professeur de gym, aucun animateur n'est à ce jour rémunéré
- il n'est pas question de conclure un contrat d'employé.

A l'écoute des différents points de vue, Paul demande de vérifier que la proposition est toujours d'actualité (Nicole) et propose ensuite de questionner la population.

### 4. Adhérents

A ce jour 173 adhérents sont enregistrés, 2 sont à confirmer.

*Pour info, si un adhérent cotise au foyer de Lanmeur il ne paie pas la cotisation à Garlan, s'il adhère à l'ULAMIR (dont la FNSMR n'est pas sa fédération de tutelle), il paie. (réponse à Nicole pour un adhérent chorale)*

### 5. Finances

**Subvention CD29** : un courrier actant l'acceptation de la demande de subvention à hauteur de 315 € a été reçue du conseil départemental : pour rappel cela représente 63 adhérents pratiquant une activité sportive x 5 €

**Subvention communale** : le dossier a été déposé selon les modalités fixées lors du dernier CA : 173 adhérents x 2 € soit une demande 346 €.

**Budget 2023/2024 – actu 2** : Pierre indique que le bilan annuel à cette date s'établit à + 2 660,06 €. Cette somme est à regarder avec prudence puisqu'elle ne tient pas compte du règlement des factures des 2 derniers trimestres de la gym. Un tableau récapitulatif est joint à ce compte rendu.

#### Point trésorerie

Pierre donne la situation financière à ce jour :

- CCP	4 636,97 €
- Livret A	10 056,14 €
- Fonds de caisse :	174,61 €
- Fonds de caisse loisirs créatifs :	100,00 €

Le foyer rural dispose d'une trésorerie représentant un an de fonctionnement.

#### Carte de paiement

A l'heure actuelle le foyer dispose d'une carte fantôme : l'ancienne est périmée depuis fin octobre et la nouvelle n'est pas arrivée à destination.

Pierre doit appeler la Banque Postale pour voir exactement ce qu'il en est.

Un changement de banque a été envisagé : le dossier sera déposé début mai au Crédit Agricole de Lanmeur. La gestion sera facilitée et le dépôt de chèques ne sera pas facturé comme à la banque postale.

#### Investissements

Pour ce point, Nicole s'est renseignée auprès de Franck :

- le projet de confection d'une estrade démontable pour la chorale est ajourné tant que les travaux de la salle Ti Gwer n'ont pas été réalisés. Cette demande peut devenir caduque si la mairie fait l'acquisition de praticables pour une scène démontable.

- l'achat de micros casques : pour un modèle Shure BLX14/P31 T11 il faut compter 368 € TTC l'unité.

Paul indique qu'il faudrait acheter avant la fin de l'exercice : il propose d'en acheter 2. Si le besoin s'en fait sentir pour avoir un équipement de qualité, il pourrait être procédé à un second achat de 2 à partir du début de l'exercice suivant. Marie Christine doit prendre contact avec Franck pour préciser le nombre d'acteurs sur chaque pièce et préciser les besoins.

- confirmation de la demande d'achat de 5 nouveaux pupitres pour la chorale (prix : 15,90 € TTC/pièce). Achat à réaliser sur l'exercice en cours.

## **6 – Chasse aux oeufs**

Au moment de la réunion, le nombre d'inscrits pour la chasse aux œufs est de 46 enfants.

Germaine gère l'ensemble de l'évènement. Elle a constitué une équipe pour s'occuper des différents postes sur place.

## **7 – Bal country**

Valérie a demandé le percolateur : Monique va le lui mettre à disposition.

## **8 – Mystery pédestre**

Paul est un peu surpris de constater qu'à 3 mois de l'évènement 15 équipes sur 16 sont déjà inscrites. Il va falloir attendre pour communiquer.

## **9 – Concert Araëlle le 18 juillet à Garlan**

Monique indique que la mairie a adressé aux associations un mail pour informer de la possibilité d'organiser un concert de musiques et chants celtes, irlandais et écossais.

Le foyer rural et le comité des fêtes se sont réunis pour étudier la faisabilité de l'évènement et ont décidé de s'associer.

Monique a pris contact avec le groupe pour avoir des précisions :

- coût du spectacle : 1 200 € tout compris + repas
- deux dates avaient été proposées avec une préférence pour le 18 juillet : option retenue
- 20 h
- salle mise à disposition par la mairie
- sono assurée entièrement par le groupe

Lors de la réunion, l'organisation a été prévue de la façon suivante :

- contrat signé entre le foyer rural et Araëlle (Le contrat a été signé).
- partage des bénéfices ou pertes entre les 2 associations parties prenantes
- prix de l'entrée sur réservation : 12 € pour un adulte et 6 € pour un enfant (gratuit – 5 ans) via HelloAsso ou dans les commerces locaux. Sur place les tarifs seront de 15 € et 8 €.
- 250 places assises
- sollicitation de Groupama pour la réalisation des affiches et flyers (comité des fêtes)

La billetterie en ligne via HelloAsso est une première expérience pour le foyer rural. Un compte a été créé pour le foyer rural : il sera possible d'avoir la liste détaillée des inscriptions. Le contrôle des entrées pourra se faire sur téléphone.

A noter que l'utilisation de HelloAsso est gratuite.

## 10 – Sorties culturelles

La visite du musée des jacobins, des fouilles et des réserves du musée a été très appréciée. Pour l'instant aucune autre sortie n'est programmée.

## 11 – Retour sur les 50 ans de l'ULAMIR

Raymond fait un retour sur l'évènement organisé sous forme de forum. Il a rencontré beaucoup de personnes motivées et s'est intéressé à 3 stands :

- les mobilités douces et la sécurité autour des écoles : l'ULAMIR propose son aide pour gérer les sorties des écoles là où le besoin se fait sentir
- la création d'un site internet : pour une somme modique l'ULAMIR peut assurer cette tâche. Le site internet est la vitrine de l'association. Raymond précise que les personnes désirant s'installer quelque part font souvent des recherches préalables sur internet d'où l'importance d'être bien référencé.
- Sortie ornithologique en baie de Morlaix pour des groupes de 15-20 personnes : 5 € par personne. Précisions à demander quant à la sortie par un groupe constitué, les tarifs semblent être différents : à creuser

## 4. Questions diverses

Un tour de table est proposé :

Bernard souhaiterait que l'équipe de balade verte soit informée des dégâts sur le circuit : chute d'arbres... Comment ? Ça demande réflexion. Réactiver les référents de tronçons du parcours ?

**Prochaine réunion : CA le mercredi le 26 juin à 21h45  
(Le CA sera précédé de l'assemblée générale à 20H00)**

Fin de la réunion : 22 h 20

Fait à GARLAN, le 2 Avril 2024

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO